

Réunion d'information en visioconférence le jeudi 9 juillet 2020

Durée 1h30 - Plusieurs horaires à partir de 10h

sur inscription > [vae@pesmd.com](mailto:vae@pesmd.com) avant le lundi 6 juillet 2020

Cette réunion peut permettre à des candidats de se positionner avant inscription à la recevabilité

RETRAIT DU LIVRET 1 (recevabilité) par le candidat depuis le site internet <a href="http://www.pesmd.com">www.pesmd.com</a> (rubrique formation continue/VAE danse)	Du 08 juillet 2020 au 30 septembre 2020 inclus
ENVOI OU DÉPÔT DU LIVRET 1 (inscription à la recevabilité) par le candidat au PESMD (Cachet de la Poste faisant foi)	Du 1er octobre au 15 octobre 2020
ENVOI DE LA NOTIFICATION DE RECEVABILITÉ OU DE NON-RECEVABILITÉ par le PESMD au candidat. Si le candidat est recevable : envoi du devis et du document d'inscription à la poursuite de la procédure et à l'accompagnement par le PESMD au candidat.	Entre le 16 octobre et le 15 janvier 2021 (délai prolongé en raison de la crise sanitaire)
ENVOI DE L'INSCRIPTION À LA POURSUITE DE LA PROCÉDURE ET À L'ACCOMPAGNEMENT par le candidat au PESMD (Cachet de la poste faisant foi)	Du 15 janvier 2021 au 09 avril 2021 inclus
ENVOI DU LIVRET 2 par mail par le PESMD aux candidats ayant confirmé leur inscription	À partir du 09 avril 2021
DÉROULEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT proposé par le PESMD aux candidats	Du 26 avril au 20 novembre 2021 (calendrier à préciser)
DATE LIMITE DU DÉPÔT DU LIVRET 2 par les candidats au PESMD (Cachet de la Poste faisant foi)	Entre le 11 et le 16 octobre 2021
ENTRETIEN AVEC LE JURY (Dates prévisionnelles)	Entre le 29 novembre et le 04 décembre 2021
PUBLICATION DES RÉSULTATS	Dans un délai maximum d'un mois après l'entretien avec le jury